

## Qui a tué François Cornesse ?

Pièce en 1 acte d'après le récit de l'assassinat de François Cornesse raconté par René Henry dans son livre : « Hier en Ourthe-Amblève »

La pièce a été jouée et créée par les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années de l'école libre d'Aywaille sous la direction de leur instituteur pour le festival des légendes le 13 février 2004.

Les personnages : Les 3 juges : *Kevin Bulhuis, Lucien Carpentier, William Lathouwers*  
Le greffier : *Aurore Bourcy*  
Les 2 avocats : *Jason Gillard et Maïté Huart*  
Madame Jeanne Moxhon (amie de François Cornesse) : *Laëtitia Bourcy*  
Madame Marie Cornesse (épouse de François Cornesse) : *Priscilla Roth*  
Le gendarme : *Hicham Mrissal*  
Eugénie Sacré (une ouvrière) : *Amandine Blavier*  
Jules Marcellis (un charpentier) : *Fabian Léger*  
Le docteur Senny : *Jérémy Leboutte*  
L'échevin Louis Libert : *Clotaire Niwa*  
Elise Muda (sœur de Lambert, l'assassin) : *Tatiana Bonmariage*

*Une salle de tribunal. Le greffier entre dans la salle et installe son matériel. Il ouvre la porte et fait entrer le public. Les avocats entrent à leur tour. Tout le monde parle avec animation de l'assassinat du bourgmestre Cornesse qui a eu lieu 3 mois auparavant.*

Le greffier : La cour !

*Les 3 juges entrent dans la salle et s'installent derrière leur estrade.*

Le président : Le tribunal se réunit en ce vendredi 3 février 1860 pour déterminer les circonstances de la mort tragique du docteur François Cornesse, bourgmestre d'Aywaille. L'audience est ouverte.

Le juge 1 : Nous procédons à l'audition des témoins. Nous appelons à la barre Madame Marie Cornesse, épouse du docteur assassiné.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure ."

Mme Cornesse : Je le jure.

Le juge 2 : Mme Cornesse, pouvez-vous dire à la cour quand vous avez vu votre mari pour la dernière fois ce jeudi 27 octobre de l'année dernière avant son agression ?

Mme Cornesse : Ce devait être vers 18 heures 30, juste après le souper. Il allait, comme à son habitude, rendre visite à ses amis les Moxhon à Dieupart.  
Si vous saviez comme je regrette de l'avoir laissé partir ce soir-là !

Le président : Maître Antole, avez-vous des questions à poser au témoin ?

Me Antole : Oui, monsieur le Président.  
Mme Cornesse, pensez-vous que votre mari avait des ennemis ?

Mme Cornesse : Non, sûrement pas !

Me Antole : Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

Mme Cornesse : Il était, et est toujours, aimé de toute la population. Sa réputation était la meilleure...  
Peut-être les docteurs de la région étaient-ils jaloux de lui lorsqu'il a reçu la médaille d'or de la vaccine pour ses campagnes de vaccination gratuites, mais au point de le tuer, sûrement pas !

Me Antole : Merci, madame. Plus de questions, Monsieur le Président.

Le président : Maître Amor, avez-vous des questions à poser au témoin.

Me Amor : Non, Monsieur le Président. Pas de question !

Le juge 1 : Nous appelons à présent à la barre, Madame Jeanne Moxhon.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure .

Mme Moxhon : Je le jure.

Le juge 2 : Madame Moxhon, pouvez-vous dire à la cour ce qui s'est passé ce soir du 27 octobre après que votre ami, le docteur Cornesse soit sorti de votre maison ?

Mme Moxhon : Deux minutes après son départ, j'ai entendu deux coups de feu et aussitôt après, j'ai entendu la voix de mon ami crier « A l'aide » « Au secours » Affolée, j'ai alors couru vers l'endroit d'où venaient les cris et j'ai aperçu le docteur étendu sur le sol.

Le juge 2 : Et alors, qu'avez-vous fait ?

Mme Moxhon : J'étais tellement affolée que j'ai été incapable de faire quoi que ce soit. Des ouvriers sont arrivés de la maison voisine et ont transporté le docteur évanoui chez moi.

Le président : Me Antole et Me Amor, avez-vous des questions à poser au témoin ?

Me Antole : Non, votre honneur, pas de question.

Me Amor : Moi non plus Monsieur le Président.

Le président : Nous appelons à présent à la barre Melle Eugénie Sacré et Mr Jules Marcellis.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure ».

Eugénie : *Dj'èl djeûre, Moncheû l'Prézidint.*

Jules : *È mi avou !*

Le juge 1 : Où étiez-vous le soir du drame ?

Jules : *Qui dit-st-i ?*

Le greffier : *I d'mande wice qui v's-èstiz li sîse qui l'docteur a s'tou touwé ?*

Jules : *Nos èstiz al tâve, turtos èssonle èl mohone wice qui nos ovrans tote djoû.*

Le président : Je ne comprends rien. N'y a-t-il pas quelqu'un dans la salle qui puisse traduire en français, s'il vous plaît ?

*Si personne dans la salle ne répond, le greffier se charge de la traduction.*

Jules : *Dji continowe... quwand nos avans ètindou les côps d'feû, nos avans sortou dèl mohone èt nos avans vèyou in-ome qui corève èvôye èt qui rintrève è forni del cinse da Madame Moxhon...*

Eugénie : *Awè ! Èt l' docteur brèyève « Au secours » « A l'assassin »*

Juge 2 : Et alors, qu'avez-vous fait ?

Eugénie : *Nos avans pwèrté l'docteur èl mohone d'a Madame Moxhon... adon puis, nos avans èvoyî dèè camarâdes houki lès s'cours èt lès jandarmes.*

Le président : La défense a-t-elle des questions à poser aux témoins ?

Me Armor : Oui, Mr le Président. *(Au témoin)* Avez-vous reconnu le fuyard ?

Jules : *Qui dit-st-i ?*

Le greffier : *I d'mande si v's-avez riknohoû ci qui vanève èvoye...*

Jules : *I féve nèûr nut', on n'vèyève rin. D'ji n'a nin polou l'riknohe !*

Le président : Des questions, Me Antôle ?

Me Antôle : Non, votre honneur, pas de questions !

Le juge 1 : Nous appelons à la barre le témoin suivant : Mr Thomas Traquet, gendarme.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure ».

Le gendarme : Je le jure.

Le Président : Mr Traquet, quand êtes-vous arrivé sur les lieux du drame et qu'avez-vous vu ?

Le gendarme : Il était 20 h 30 quand on m'a prévenu et je suis arrivé à Dieupart vers 20 h 45. J'ai de suite commencé mon enquête.

Juge 2 : Quelle découverte avez-vous faite ?

Le gendarme : J'ai tout de suite remarqué l'absence du domestique de Mme Moxhon, le dénommé Muda, Lambert Muda. Nous l'avons cherché en vain pendant plusieurs minutes puis, nous avons entendu un coup de feu qui venait du fenil de la maison de Mme Moxhon.

Juge 2 : Et alors, qu'avez-vous fait ?

Le gendarme : Nous nous sommes précipités et nous avons entendu un deuxième coup de feu. Lorsque nous sommes arrivés, il était trop tard : Lambert, le domestique était mort. A côté du cadavre, nous avons découvert un papier...

Juge 1 : Voici le document, Mr le Président. Il fait partie des pièces à conviction.

Le Président : Lisez, greffier.

Le greffier : *(lit le papier)* « Je ne pouvais plus supporter les méchancetés que Mr Cornesse disait sur moi à ma maîtresse. Je me suis vengé. »

Le Président : Les avocats ont-ils des questions à poser au témoin ?

Me Antôle : Oui, votre Honneur. Mr Traquet, êtes-vous sûr que le billet que l'on vient de lire était bien écrit de la main du sieur Lambert Muda ?

Le gendarme : Nous avons comparé les écritures avec d'autres documents écrits par Lambert. Les écritures se ressemblent très fort.

Me Antôle : Merci Monsieur Traquet.

Le Président : Me Amor, des questions ?

Me Amor : Pas de questions Mr le Président.

Juge 1 : Nous appelons à présent à la barre le docteur Albert Senny.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure ."

Le docteur : Je le jure.

Le Président : Docteur, à quelle heure êtes-vous arrivé sur les lieux du drame ?

Le docteur : J'ai seulement été prévenu vers 11 heures. Le temps de me préparer, d'atteler les chevaux et de faire le voyage, il était minuit moins le quart quand je suis arrivé à Dieupart.

Juge 2 : Et alors, qu'avez-vous fait ?

Le docteur : J'ai de suite administré les premiers soins au blessé qui, je l'avoue, était dans un état critique. J'ai pu extraire assez facilement la balle dans l'épaule, mais une autre balle était logée en pleine poitrine, juste sous le cœur. J'ai préféré attendre avant d'essayer de l'extraire car l'opération aurait pu être fatale à mon confrère.

Juge 2 : Quand avez-vous constaté le décès du docteur Cornesse ?

Le docteur : Ce n'est que le lendemain vers 19 h 30 que le Docteur Cornesse est mort après une longue nuit d'agonie. Je n'ai, hélas, rien pu faire pour le sauver.

Le Président : La défense a-t-elle des questions à poser au témoin ?

Me Antôle : Non, votre Honneur !

Me Amor : Oui, Monsieur le Président. Docteur Senny, étiez-vous présent lors du suicide de Lambert Muda ?

Le docteur : Non, je suis arrivé beaucoup plus tard, mais j'ai eu l'occasion de l'examiner et d'extraire la balle qui l'a tué.

Me Amor : Avez-vous gardé cette balle ?

Le docteur : Oui. Je me suis empressé de la donner au gendarme Thomas Traquet qui a dû la communiquer à la Justice avec d'ailleurs, la balle extraite du corps du docteur Cornesse.

Juge 1 : Oui monsieur le Président. Elles font partie des pièces à conviction.

Le juge 2 : Les experts ont conclu que les deux balles provenaient de la même arme.

Me Amor : Merci Docteur. Plus de question Mr le Président.

Juge 1 : Nous appelons maintenant à la barre Mr Louis Libert.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure ».

Louis Libert : Je le jure.

Le Président : Monsieur Libert, vous avez siégé pendant de nombreuses années au côté du docteur Cornesse au Conseil Communal d'Aywaille. Pensez-vous qu'il avait d'importants ennemis politiques ?

Louis Libert : Oui ! Certains de mes confrères conseillers et échevins n'étaient pas toujours d'accord avec lui sur des décisions qu'il a prises pour gérer la commune.

Le président : Pensez-vous que certains parmi eux auraient pu commanditer son assassinat ?

Louis Libert : Je n'irais pas jusque là, mais il est certain que sa disparition fera l'affaire de plus d'un !

Le président : Merci monsieur Libert ! Les avocats ont-ils des questions à poser au témoin ?

Me Amor : Non votre Honneur, pas de question !

Me Antôle : Moi non, plus Mr le Président.

Juge 1 : Et pour terminer l'audition des témoins, nous appelons à la barre Melle Elise Muda, sœur de Lambert.

Le greffier : Jurez-vous de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité ? Levez la main droite et dites « je le jure ».

Elise : *Dj'èl djeûre*

Le président : Mademoiselle, connaissez-vous cette arme ?

Elise : *Awè, m'sieur l'juge. C'est l'fusik' qui m'fré Lambert a hérité di nos' papa. D'ji n'pinsév' nin qu'elle allév' tadi.*

Juge 2 : Votre frère l'utilisait-il souvent ?

Elise : *Oh nenni ! Elle esteu d'vin l'ârmâ èt elle n'y bodjiv' mâil.*

Le Président : Les avocats ont-ils des questions à poser au témoin ?

Me Amor : Non, monsieur le Président

Me Antôle : Oui, votre Honneur. Mademoiselle, votre frère était-il quelqu'un de violent ?

Elise : *Qui dit-st-i ?*

Le greffier : *I d'mande si vos' fré aveû l'tiesse près dè bonnet.*

Elise : *Oh nenni, moncheû l'avocat. Mi fré esteû doux comm on bèdot. I n'âreû nin fait d'mâ a in' mohe.*

Me Antôle : Vous a-t-il déjà parlé des rancœurs qu'il avait contre le docteur Cornesse ?

Elise : *Qui dit-st-i ?*

Le greffier : *I d'mande si v's a dèdja di qu'il aveû dèl hînne po l'docteur*

Elise : *Nenni ! Il innév' bin l'docteur comme tos les habitants d'Aywaille.*

Me Antôle : Merci, mademoiselle.

Le président : La cour va à présent se retirer pour délibérer.

*Noir puis lumière après 10 secondes*

Le Président : Ce vendredi 13 février 1860, la cour déclare le dénommé Lambert Muda, coupable de l'assassinat du Docteur François Cornesse, bourgmestre d'Aywaille.

Comme il n'avait aucun antécédent judiciaire, nous attribuons sons geste à un moment de folie passagère.

**RIDEAU**